



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART ET  
DE DESIGN  
TOURS

PHOTO  
à coller

Formulaire d'inscription année universitaire 2018-2019

Concours d'entrée cursus Art mention Sculpture (master)

DATE DE LA COMMISSION APRÈS ADMISSIBILITÉ : 29 MAI 2018

## ■ IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom : ..... Prénoms : .....

Sexe :  Féminin  Masculin

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : ..... Département ou pays : .....

Nationalité : .....

Adresse complète : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

Adresse courriel : .....

## ■ ÉTUDES ANTÉRIEURES

Intitulé du baccalauréat (ou équivalent) obtenu : -----

Série : ----- Année d'obtention: ----- Académie de : -----

### Études post-bac (fournir impérativement les justificatifs)

Année	Classe	Nom de l'établissement	Diplôme préparé ou obtenu

### Stage et (ou) expérience professionnelle

Année	Classe	Nom de l'établissement	Diplôme préparé ou obtenu

Date :

Signature :

Les deux pages ainsi que les pièces à joindre au dossier administratif (voir notice à conserver) sont à renvoyer à l'adresse suivante :

École supérieure d'art et de design TALM-Tours  
Concours Master mention *Sculpture*  
40, rue du docteur Chaumier  
37000 Tours

**Date limite de réception du dossier : 20 avril 2018. Tout dossier incomplet sera refusé.**

## ■ INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Cette commission est destinée aux élèves titulaires d'un diplôme de premier cycle délivré par une école d'art agréée par le ministère de la Culture, aux candidat(e)s diplômé(e)s d'un autre cursus artistique français ou étranger.

Les candidat(e)s de l'espace européen doivent justifier pour leur admission de cent quatre-vingts ECTS (trois années validées). Ces crédits peuvent avoir été obtenus :

- « en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (à condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau),
- dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. »

Les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français (*arrêté du 16 juillet 2013*).

Les candidat(e)s non francophones doivent justifier au minimum du niveau B2 au TCF (test de connaissance du français) ou au DELF (diplôme d'études en langue française). Pour tout renseignement : [www.ciep.fr/tcf](http://www.ciep.fr/tcf)

## ■ ÉPREUVES DU CONCOURS D'ENTRÉE

L'entrée dans le master *Sculpture* se fait en deux phases :

### ▪ une phase d'admissibilité

La phase d'admissibilité se déroule sans la présence du candidat. Elle comporte une seule épreuve : l'évaluation du dossier personnel (voir *infra*) par la commission d'intégration du master *Sculpture* avec un examen approfondi des éléments fournis par le candidat.

Ce dossier a pour objet de permettre au candidat de présenter sa motivation pour intégrer le master *Sculpture* à partir notamment de son projet personnel et de son activité artistique. Le directeur de TALM-Tours et la commission d'intégration attribuent une note selon trois niveaux de classement : A, B ou C. En fonction de son classement, le candidat est convoqué à l'épreuve d'admission.

Les candidats non admissibles peuvent connaître les raisons qui ont justifié cette décision, lors d'un entretien ou d'un échange téléphonique avec l'un des membres de la commission d'admissibilité.

### • une phase d'admission

Les candidats déclarés admissibles reçoivent par courriel une convocation pour un entretien devant la commission d'intégration. D'une durée de vingt minutes, cet oral a pour objet d'évaluer la motivation du candidat, son goût pour la création, sa curiosité intellectuelle, sa capacité à être en prise avec les enjeux contemporains, ainsi que sa capacité à développer une réflexion et une pratique personnelle.

Le candidat peut éventuellement apporter des éléments complémentaires au dossier le jour de l'entretien.

## ■ CONSTITUTION DU DOSSIER PERSONNEL

- › le *curriculum vitae* du candidat (sous format PDF inférieur à trois pages) ;
- › une lettre d'intention qui précise la motivation du candidat à intégrer le master *Sculpture* (format PDF de 2 à 3 pages) ;
- › un dossier succinct de présentation des travaux du diplôme de 1<sup>er</sup> cycle du candidat (format PDF inférieur à 5 Mo) ;
- › un texte de présentation de l'approche de la sculpture du candidat (format PDF de 2 à 3 pages) ;
- › un exposé du thème du mémoire et du projet de diplôme (format PDF inférieur à 5 Mo).

## ■ ENVOI DU DOSSIER PERSONNEL

Le dossier doit être envoyé par courriel à l'adresse suivante :

[master\\_sculpture@esbat-tours.fr](mailto:master_sculpture@esbat-tours.fr)

**Date limite d'envoi du dossier : 20 avril 2018. Tout dossier incomplet sera refusé.**

## ■ CONSTITUTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

- › Le formulaire d'inscription dûment complété et signé,
- › Une lettre de motivation,
- › Un chèque de 50,00 € à l'ordre de DDFIP (droit d'examen définitivement acquis pour la constitution du dossier),
- › Une photographie d'identité à coller sur le formulaire d'inscription,
- › Un certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté,
- › Les photocopies des fiches d'évaluation semestrielle des années précédentes et de l'année en cours,
- › Les photocopies des diplômes et des relevés de notes, en traduction assermentée pour les candidats étrangers (les diplômes chinois doivent être accompagnés du « certificat d'authentification » (Credentials report) délivré par le « China Academic Degrees and Graduate Education Development Center » (CDGDC),
- › La copie du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (pour les candidats français),
- › Pour les candidats étrangers la copie du T.C.F. ou du DELF niveau B2 minimum délivré par un des centres agréés par le C.I.E.P. (Centre International d'Études Pédagogiques : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)),
- › Pour la convocation et les résultats : deux enveloppes 11x 22 libellées à vos nom et adresse,
- › Pour le retour du dossier : une enveloppe 23 x 32 libellée à vos nom et adresse,
- › Six timbres autocollants tarif lettre rapide (ne pas les coller sur les enveloppes),

**Date limite de réception du dossier : 20 avril 2018. Tout dossier incomplet sera refusé.**

## ■ ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être transmis à l'adresse suivante :  
École supérieure d'art et de design TALM-Tours  
Brigitte Voisin, responsable pédagogique  
40, rue du docteur Chaumier  
37000 Tours

## ■ BOURSES

Les demandes de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont à effectuer sur le site Internet du CROUS (*dossier social étudiant*) de l'académie dans laquelle vous étudiez actuellement à partir du 15 janvier 2018.

## ■ DROITS D'INSCRIPTION

### Frais d'inscription au concours

› Droit d'examen pour la constitution du dossier : 50,00 € (non remboursable)

### Frais d'inscription après réussite au concours

› Le conseil d'administration fixe annuellement le montant des droits d'inscription (*délibération n° 274-2015 en date du 9 décembre 2015 - arrêté n°47 12 2017*).

Pour l'année universitaire 2018-2019, ils s'élèvent à :

- Élèves boursiers :
  - Échelon 7 : 230 €
  - Échelon 6 : 251 €
  - Échelon 5 : 258 €
  - Échelon 4 : 274 €
  - Échelon 3 : 293 €
  - Échelon 2 : 312 €
  - Échelon 1 : 335 €
  - Échelon 0 bis : 353 €
- Élèves non boursiers : 500 €

Contact : Brigitte Voisin, responsable pédagogique  
Tél. : + 33 (0)2 46 67 39 66, courriel : [brigitte.voisin@talm.fr](mailto:brigitte.voisin@talm.fr)